

Le problème existe depuis de nombreuses années dans les prisons. Ce mardi, lors d'une conférence de presse, le procureur du Roi de Bruxelles, Julien Moinil, déploie à nouveau la présence de téléphones portables à l'intérieur des prisons permettant, d'après lui, de piloter les organisations criminelles à l'œuvre en Belgique.

Cela ne fait aucun doute, ces moyens de communication sont bel et bien présents dans les prisons du pays. Une simple recherche avec le mot-clé "prison" sur le réseau social "TikTok", permet de trouver des dizaines de vidéos tournées, pour la plupart, à l'intérieur des établissements pénitentiaires. Dans une réponse parlementaire datant d'avril, la ministre de la Justice, Annelies Verlinden (CD&V), précisait qu'en 2024, 349 téléphones portables avaient été saisis par l'administration pénitentiaire dans les prisons belges. Un nombre en nette augmentation ces dernières années. En 2020, 117 téléphones seulement avaient été saisis, d'après la ministre.

"Des dizaines de téléphones saisis chaque semaine"

Dans les faits, ce nombre pourrait même être bien plus élevé. Rien qu'en région bruxelloise, le nombre de saisies explose. "Nous trouvons plu-

sieurs dizaines de téléphones chaque semaine", explique Stijn Van Den Abeele, président régional du Syndicat libre de la fonction publique (SLFP), pour les établissements pénitentiaires bruxellois.

Malgré des opérations de *sweeping* – qui permettent de détecter les téléphones grâce aux ondes qu'ils émettent, même lorsque ceux-ci sont éteints – menées ponctuellement dans les prisons, difficile de limiter la propagation des téléphones portables. "À la prison de Haren, il y a des drones qui larguent des GSM", détaille ce représentant syndical. Et pour ce dernier, il n'y a pas de doute: si des téléphones sont massivement introduits en prison, c'est pour piloter des activités à l'extérieur. "Les détenus ont accès à un téléphone. S'ils souhaitent appeler leur famille, ils en ont donc la possibilité. Les conversations ne sont pas écoutées, seul le destinataire de l'appel est connu", argumente Stijn Van Den Abeele.

Il n'y a pas de doute: si des téléphones sont massivement introduits en prison, c'est pour piloter des activités à l'extérieur.

"Un téléphone de la taille d'un pouce"

Ces derniers mois, en France, un nouveau type de téléphone est dans le viseur des autorités. Des appareils miniatures, pas plus grands qu'un briquet et souvent indétectables par les portiques de sécurité. Un produit très facile d'accès qui se répand également dans les prisons belges. "Le matériel dont nous disposons ne permet pas de les détecter

à l'entrée des prisons, à cause de leur petite taille et des matériaux qui les composent", explique Didier Breulheid, délégué permanent CSC service public pour le secteur des prisons. Malgré cela, le smartphone "classique" reste le plus répandu. "Il peut être démonté et introduit en plusieurs fois dans les prisons", précise Didier Breulheid.

Manque de moyens

Pour ce dernier, il est "impossible" d'endiguer ce "fléau" avec les moyens dont disposent les prisons aujourd'hui. "Le matériel à l'entrée ne détecte que les appareils métalliques, et seulement à partir d'une certaine taille", explique encore Didier Breulheid. Le représentant syndical déplore également un manque de personnel pour mener des fouilles et une quasi-absence de sanctions pour décourager les détenus. "À cause de la surpopulation, il y a souvent plusieurs détenus par cellule. Si nous trouvons un téléphone, le détenu A affirme que ce n'est pas à lui, le détenu B fait de même, nous sommes donc contraints de leur laisser le bénéfice du doute et personne n'est sanctionné", poursuit le délégué permanent CSC.

Dans sa réponse parlementaire, la ministre de la Justice avançait plusieurs pistes de solutions. Notamment "de petits brouilleurs pour perturber les signaux". Ces brouilleurs pourraient être mis en place dans les prisons "en fonction des moyens budgétaires libérés". Le recours à des chiens pisteurs spécialisés pourrait également être plus fréquent.

Louis Dominé

"Imad Marrakech", l'homme qui a importé les méthodes marseillaises à Bruxelles

Depuis la prison, la plupart des dirigeants des organisations criminelles actives dans le trafic de stupéfiants continuent leurs agissements parce qu'ils ont des GSM." Mardi, le procureur du Roi de Bruxelles, Julien Moinil, n'y est pas allé par quatre chemins. Il a également fait état de connexions avec des groupes criminels à l'étranger, indiquant notamment qu'il rencontrerait, dans le courant du mois de septembre, son homologue marseillais.

Julien Moinil n'a jamais cité de nom. Mais un homme s'inscrit particulièrement dans ce profil: Imad B. Cet homme de 30 ans a été condamné le 1^{er} décembre 2022 à huit ans de prison, 80000 euros d'amende et à la confiscation de 200000 euros en tant que dirigeant de l'organisation criminelle active dans le trafic de cocaïne et de cannabis dans la cité du Peterbos à Anderlecht. Mais depuis lors, il aurait continué à gérer depuis sa cellule le trafic et tenté de prendre le contrôle d'autres points de deal.

Erreur sur la personne

Le 25 mai, alors qu'il était toujours détenu, Imad B. a été placé sous mandat d'arrêt pour assassinat en tant que commanditaire. De sa cellule, il aurait commandité l'assassinat commis rue Wayez à Anderlecht le 14 septembre 2023 vers 1 h. Un homme de 31 ans avait alors été criblé de 17 balles tirées à la Kalachnikov. La victime se trouvait dans sa voiture lorsqu'une seconde voiture l'avait immobilisée. Des hommes étaient sortis du deuxième véhicule et avaient fait feu.

La thèse du règlement de comptes avait été privilégiée. De l'enquête, il était apparu que les auteurs s'étaient trompés de cible. La plaque

d'immatriculation de la voiture de la victime était très proche de celle de la cible. Avant Imad B., qui nie toute implication dans les faits, huit personnes avaient déjà été inculpées dans ce dossier. Trois avaient été arrêtées en France.

Trois Marseillais à Anderlecht

Le 1^{er} décembre 2022, trente personnes avaient été condamnées dans le cadre du procès dénommé "Peterbos II". Imad B. – surnommé "Aïfou" ou "Mara", issu de son surnom "Imad Marrakech" – avait été considéré comme le seul dirigeant de cette organisation criminelle. L'enquête avait montré qu'il s'était associé avec un important narcotraffiquant marseillais, Mohamed Djeha, pour vendre des stupéfiants au Peterbos.

Trois Marseillais, se distinguant par un accent prononcé, un look vestimentaire et capillaire particulier (de longs cheveux noirs et lisses), avaient été envoyés de Marseille pour travailler avec Imad B. Ces trois Marseillais – surnommés Vianney, Mérou et Archad – résidaient alors dans un appart-hôtel de Bruxelles.

Imad B. était entré en contact avec Mohamed "Mimo" Djeha car il fréquentait une de ses nièces. Mohamed Djeha était à la tête des six points de deal de la cité marseillaise de la Castellane, considérés comme parmi les plus rentables d'Europe. En fuite en Algérie, Mohamed Djeha a été arrêté à Oran en juin 2023.

Avec le concours des Marseillais, Imad B. avait réussi à prendre le contrôle total du trafic de stupéfiants dans la cité du Peterbos. Ils en avaient chassé en novembre 2021 une bande active au départ de la place Lemmens. Sur la base des observations et des transactions, les enquêteurs avaient estimé le chiffre d'affaires quotidien à 29 500 euros. Et en s'appuyant sur quelques pièces comptables, ils avaient évalué le produit des ventes de cocaïne entre le juin 2020 et avril 2022 à un peu plus de 11,1 millions d'euros.

Alors que le trafic était à son apogée, Imad B. n'habitait plus le Peterbos. Il occupait un appartement de standing au 24^e étage d'une tour du quai des Péniches, à Bruxelles qu'il avait loué en payant onze mois d'avance en liquide. Des observations l'avaient montré entre les différents blocs du Peterbos, s'y déplaçant dans des voitures de luxe, pour superviser le trafic. Il était alors sous bracelet électronique pour purger une peine antérieure.

Des observations menées au quai des Péniches avaient montré que d'autres prévenus lui rendaient régulièrement visite avec de volumineux sacs qui, avait estimé le tribunal correctionnel, contenaient des stupéfiants et de l'argent. Recherché sous couvert d'un mandat européen et international, Imad B. avait été arrêté à Barcelone en décembre 2021. Il s'appropriait à embarquer à bord d'un vol à destination de Dubaï.

J. La.